

N°14 | Année 2021

Alimentation, intervention sociale et société

Compte rendu

Agnès Deboulet et Héloïse Nez (dir.),
Savoirs citoyens et démocratie urbaine
Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll.
« Res Publica », 2013, 138 p

Florian Pietron

Texte intégral

Cet ouvrage collectif dirigé par Agnès Deboulet et Héloïse Nez propose une réflexion sociologique sur les « savoirs citoyens » et sur les enjeux de leur mobilisation dans le cadre de l'urbanisme participatif. L'objet de ce livre est de mettre en lumière le rôle des différents acteurs impliqués dans les pratiques démocratiques dans un contexte de crise de la participation politique traditionnelle. Les études de cas présentés confèrent une place importante au rapport entre savoirs profanes et savoirs experts, les premiers impliquant des connaissances, des expériences et des techniques acquises par le « citoyen ordinaire », lorsque les seconds caractérisent les savoirs « certifiés » des élus ou des experts techniques. La dimension internationale de cet ouvrage, qui recueille des travaux menés sur le terrain dans des espaces urbains parfois très éloignés géographiquement, lui confère un intérêt particulier du fait de la variété des contextes étudiés. Ce choix permet non seulement au lecteur de se confronter aux différents types de mobilisation des savoirs citoyens caractérisant les premières décennies du XXI^e siècle, mais également, de comprendre la récurrence de certaines problématiques dans des contextes pourtant différents sur le plan culturel, social et politique. L'ouvrage démontre que dans des quartiers d'Île-de-France, d'Andalousie ou d'Afrique du Sud, les citoyens qui souhaitent jouer un rôle dans les prises de décision des institutions publiques au regard d'un projet urbain sont souvent relégués au statut d'utilisateur et non d'expert. Bien que les instances de la démocratie participative orientent souvent le dialogue sur des aspects essentiellement techniques et financiers, les espaces de participation se muent néanmoins parfois en espace de repolitisation de l'urbanisme, impliquant une dimension conflictuelle et sociale. Ainsi, les comités de quartier, les associations ou les mouvements sociaux peuvent

être capables d'agir sur les processus de décision politique et les citoyens peuvent devenir acteurs de l'espace urbain, ce qui crée des tensions et des enjeux de pouvoir avec les autres acteurs impliqués, comme les élus ou les experts. Si la ville est considérée par les sociologues comme un espace favorisant cette capacité des citoyens à agir et donc, à produire des espaces publics d'expression du conflit social, les travaux publiés dans cet ouvrage offrent des données qualitatives permettant d'approfondir la connaissance scientifique au regard de l'évolution des pratiques démocratiques dans un contexte de défiance des citoyens envers les institutions, qui peut donner naissance à des phénomènes de transformation ou de reproduction sociale.

La première partie du livre vise à définir les savoirs qui, mobilisés par les citoyens dans le cadre des projets urbains, face à des experts qui, du fait de leurs compétences techniques, ont souvent davantage de crédibilité aux yeux des pouvoirs publics et ont donc un impact majeur sur les prises de décisions. Les auteurs analysent les tensions et les conflits entre les différents acteurs impliqués dans des consultations publiques locales dans le cadre d'un projet urbain. La relation entre savoirs « profanes » et savoirs « experts » est étudiée afin de comprendre les enjeux spécifiques aux pratiques démocratiques. Héloïse Nez et Yves Sintomer proposent tout d'abord une typologie des « savoirs citoyens » et identifient les différents types de savoirs mobilisés dans le cadre de l'urbanisme participatif. D'une part, les savoirs d'usage liés à la raison ordinaire, les savoirs professionnels associés à l'expertise citoyenne et les savoirs militants qui constituent un savoir politique. D'autre part, ils distinguent les savoirs individuels et les savoirs collectifs. En focalisant leur analyse sur la participation des « citoyens ordinaires » dans le cadre de décisions collectives – notamment au regard des projets urbanistiques et de l'aménagement du territoire – les auteurs observent un phénomène d'élitisme démocratique. En effet, les pouvoirs publics semblent considérer que les citoyens sont incompetents pour participer à des prises de décision qui ne concernent pas leurs intérêts immédiats. Héloïse Nez et Yves Sintomer démontrent que les instances de participation peuvent agir comme des « écoles de la citoyenneté » en permettant aux individus d'acquérir des savoirs et des compétences politiques et aux groupes, de construire des savoirs militants collectifs. La capacité des citoyens à mobiliser plusieurs types de savoir est donc un enjeu afin de peser sur les prises de décision publiques. Néanmoins, les auteurs rappellent que les savoirs dits « certifiés », dont les experts sont majoritairement détenteurs, ont davantage de poids que les savoirs d'usage et le sens commun qui leur est associé. C'est pourquoi les auteurs parviennent à la conclusion qu'il existe un rapport entre pouvoir de décision et accès au savoir et qu'une telle relation représente des limites pour la pratique de la démocratie. La dichotomie entre savoirs « profanes » et savoirs « experts » pourrait être dépassée afin de permettre une confrontation entre les citoyens, les experts et les pouvoirs publics, suscitant des prises de décisions plus pertinentes et un débat démocratique. Agnès Deboulet et Khedidja Mamou, analysent la mobilisation citoyenne du quartier de la Coudraie à Poissy, qui a permis aux habitants d'agir sur les prises de décisions d'ordre urbanistique. Ce cas d'étude met en lumière le risque d'instrumentalisation des savoirs d'usage par les pouvoirs publics dans une

dynamique de pacification et de dépolitisation du projet urbain. Les autrices démontrent que les habitants du quartier ont compris ce risque et n'ont pas accepté le statut d'« habitant expert » auquel les pouvoirs publics souhaitaient les cantonner. Ce statut ne leur aurait pas permis d'exprimer des revendications d'ordre politique dans ce quartier en déclin marqué par des problématiques sociales. La vigilance citoyenne a permis le suivi du projet et des engagements institutionnels par le collectif qui a résisté à la dépolitisation du débat. Une concertation a également mis en lumière les tensions entre les membres du collectif inter-associatif et les conflits dont il fut traversé du fait de la politisation des enjeux. Les autrices en concluent que la mobilisation a permis l'apprentissage de compétences techniques et sociales de la part des habitants. Cette étude démontre que la démocratie participative et les conflits urbains ne sont pas nécessairement dissociés et que leur relation peut contribuer à produire une amélioration des savoirs citoyens. Enfin, le cas du quartier de Croissy-sur-Seine propose une analyse dans un contexte social différent puisqu'il ne s'agit pas d'un quartier populaire mais d'une population de cadres. Au cours d'une consultation publique organisée par le Maire au sujet de la rénovation d'un château du XVIII^e siècle au sein de la commune, le groupe de chercheurs mené par Éric Daniel-Lacombe et Jodelle Zetlaoui-Léger, a tenté de générer un dialogue avec les habitants du quartier dans le but de les aider à prendre conscience des enjeux urbains de leur commune. Ceci leur a permis de devenir acteurs dans le cadre du diagnostic urbain au-delà des considérations liées au château. Les habitants ont donc pu s'impliquer en tant qu'acteurs de ce diagnostic qui était précédemment mené exclusivement par la municipalité et l'architecte des Bâtiments de France. L'analyse produite à travers le dialogue entre chercheurs et habitants a permis de mettre en lumière les potentiels et les problématiques de la commune. Le cas de Croissy-sur-Seine démontre également comment l'instrumentalisation des savoirs « experts » est parfois une stratégie des professionnels et des élus afin de préserver leur autorité. En effet, le jargon technique peut être utilisé afin de rendre les débats incompréhensibles et de maintenir les « citoyens ordinaires » à distance du processus décisionnel. Dans le cadre de cette consultation impliquant les élus, les experts et les habitants, un concours d'architecture a été décidé sous forme de « jeu ouvert ». La décision finale a été particulièrement difficile à prendre du fait des tensions entre valeurs d'usage et valeurs architectoniques. La coproduction de ce projet impliquant trois pôles d'acteurs a en revanche stimulé la créativité des architectes. En guise de conclusion, cette consultation a permis un processus de légitimation des participants, car les individus mobilisés ont garanti la pertinence du projet ainsi que le respect des engagements des acteurs impliqués. En revanche, les autrices font état d'un risque de professionnalisation des participants, portant à un rétrécissement du groupe et à une hiérarchisation en termes de légitimité, les plus anciens étant plus crédibles par exemple. Le second risque énoncé par les autrices est celui de la réticence des instances politiques à permettre le bon fonctionnement de ce dispositif du fait des conséquences de ce dernier, qui les contraint à justifier et expliquer leurs décisions. Cette expérience a également permis une hybridation des savoirs et a démontré que les connaissances des citoyens-habitants – liées à leurs « pratiques socio-

spatiales quotidiennes » –des observations plus pertinentes que celles des experts. En revanche, les experts possèdent des compétences en matière de méthodologie de projet qui leur permettent d'identifier et d'anticiper les problématiques liées à la mise en pratique des choix effectués. Le dispositif de coproduction permet donc aux acteurs de participer à un co-apprentissage ayant des conséquences positives sur le projet final.

La seconde partie débute par l'étude de cas du projet de réaménagement de la Place René Cassin des Halles de Paris entre 2007 et 2010. Il dévoile la montée en expertise des citoyens au cours du processus de concertation qui mobilise plusieurs associations. Camille Gardesse propose donc une typologie d'expertise à travers les concepts d'expertise habitante (ou expertise d'expérience), d'expertise sur le projet urbain, d'expertise sur les modalités d'implication des citoyens et d'expertise professionnelle. Elle dévoile également les inquiétudes des élus et des experts face au développement de compétences par les citoyens ainsi que les « stratégies de conservation » mises en place afin de maintenir leur autorité sur le processus de décision. Ernesto Ganuza et Héloïse Nez analysent les pratiques démocratiques à Paris et à Cordoue. Leur étude démontre que des habitants tirés au sort ont été sollicités en raison de leur savoir d'usage, ce qui a produit un conflit avec les associations qui se considéraient porteuses d'un savoir spécialisé basé sur le bien commun. Ce tirage au sort basé sur la participation individuelle et non collective a donc, selon les auteurs, produit une certaine inquiétude au sein des associations qui y ont vu le risque de perdre leur pouvoir sur la gestion de la ville. Les auteurs identifient donc une problématique liée à l'usage des savoirs individuels et des savoirs collectifs. Cette pratique a néanmoins permis aux associations de transmettre des savoirs professionnels et militants dans des groupes mixtes car composés d'associations et de citoyens non militants. À l'inverse, les citoyens ont transmis des savoirs d'usage ainsi que des savoirs professionnels aux associations. Les auteurs démontrent donc que ce dispositif a permis un enrichissement réciproque. Enfin, Cécile Cuny clôture ce second chapitre en proposant une analyse d'un dispositif mis en place dans le quartier de Marzahn Nord, dans Berlin-Est. Marzahn est un grand ensemble construit entre 1976 et 1989 et dont le déclin social a initié en 1990, du fait de la périurbanisation et de la fermeture des sites industriels à Berlin. Ceci a produit notamment un affaiblissement démographique et une croissance des demandes d'aides sociales. À partir des années 2000, la gestion du quartier est attribuée par la municipalité à une agence d'urbanisme privée, qui met en place un conseil consultatif d'habitants ou *bewohnerbeirat*. Cependant, si les habitants sont officiellement considérés comme un acteur jouissant d'une expertise à part entière, dans la pratique, leur légitimité n'est pas totalement reconnue par les autres acteurs impliqués. Cécile Cuny identifie donc un problème de représentation politique et deux modèles épistémologiques qui s'opposent dans le cadre de ce conseil consultatif. D'une part, elle utilise le concept de pensée « monotone » de Jacques Revel et Jean-Claude Passeron, qui définit le raisonnement des experts qui applique des standards et des normes visant la productivité et l'efficacité à une situation locale, sans tenir compte des particularités pouvant justifier une exception. D'autre part, les « savoirs d'usage » revendiqués par les habitants sont en lien avec les compétences

« indiciaires ». En mobilisant le concept de Carlo Ginzburg dans ce contexte, l'autrice entend définir une série d'expériences vécues par les habitants en tant qu'usagers, qui leur permet d'être capables de se représenter une réalité qui ne peut être expérimentée du fait de sa complexité. L'autrice identifie également deux types de représentations associées à ces modèles épistémologiques. D'une part, la grandeur, associée au modèle de pensée « monotone » des experts techniques et qui vise à représenter une vision commune du « bien ». D'autre part, la description indiciaire, associée aux habitants du quartier et qui vise à représenter ceux qui ont fait l'expérience du quartier, et parfois, de l'exclusion, la marginalité, la subalternité auxquelles elle est associée. En guise de conclusion, l'autrice émet l'hypothèse que l'homogénéité des assemblées est un facteur de restriction du débat et que la diversité des profils sociaux impliqués dans le conseil consultatif est nécessaire afin de permettre une meilleure recevabilité des interventions des citoyens.

La troisième partie de l'ouvrage est consacrée aux processus de fabrication des savoirs citoyens. Claudia Cirelli et Laurence Rocher analysent plusieurs cas de concertations au sujet de la gestion des déchets en Isère, en Indre-et-Loire et dans la région du Centre. Celle-ci met en évidence le caractère parfois conflictuel de la participation citoyenne et le rôle des riverains qui peuvent effectuer une « surveillance de proximité » de la gestion des déchets dans leur quartier. Les savoirs de proximité ainsi que les compétences qu'ils sont à même de mobiliser dans le cadre d'une concertation avec les pouvoirs publics forment les « savoirs citoyens ». En tant qu'« experts d'usage », les riverains ont donc la possibilité d'influer sur les décisions politiques et peuvent entrer dans une dynamique de résistance. Ce cas d'étude permet de mettre en lumière le processus d'acquisition d'une crédibilité des riverains, à travers le passage du statut de citoyen lambda à celui de « citoyen expert ». En conclusion, les autrices affirment que les « savoirs citoyens » ont une importance dans les situations de conflits et de participation liés à la gestion des déchets. Les pouvoirs publics ne prennent en considération de la part des citoyens que leur « savoir d'usage », quand ces derniers souhaitent assumer un rôle politique au même titre que les experts et revendiquent une capacité d'apprentissage. Il s'agit donc d'une opposition entre le statut de riverain et celui de citoyen. Le conflit, loin d'être un phénomène engendrant une régression des termes du débat, est donc un processus à travers lequel les habitants peuvent au contraire, acquérir un savoir citoyen. À travers cette étude de cas, les autrices tentent de démontrer qu'il n'existe pas de frontière nette entre savoir « profane » et savoir « expert ». Mathieu Berger propose ensuite une analyse d'un cas de consultation à Bruxelles. Il rappelle le contexte politique qui a mené à une généralisation de l'usage des consultations publiques en Europe. Les institutions souhaitent en effet mobiliser davantage les citoyens afin d'améliorer la pratique de la démocratie. L'auteur explique également que cela suscite des interrogations quant aux objectifs des acteurs impliqués dans ces dispositifs. Son étude est l'occasion de proposer une analyse des assemblées consultatives. Le premier problème relevé est celui de la position des élus et des experts qui, s'ils font appel aux citoyens, considèrent que leur participation n'a de valeur que d'opinion. Ils mettent l'accent sur le caractère subjectif du point de vue des

citoyens et considèrent à l'inverse n'exprimer que des vérités. Mathieu Berger distingue deux types de participants : ceux qui entrent dans une dynamique de partage, suscitant l'engagement, face à ceux qui entrent dans une position critique provoquant une distanciation. L'auteur rappelle enfin que le statut de citoyen est un « poste pérenne » mais qu'il est souvent associé uniquement à une « compétence d'usage ». Julien Talpin s'est intéressé à un quartier populaire de Séville, « Las 3 000 viviendas » caractérisé par la précarité et la violence. À travers le suivi d'un groupe formé dans le but de produire un budget participatif afin de répondre aux problématiques du quartier, il met en lumière le fait que l'organisation de pratiques démocratiques n'implique pas nécessairement que les décisions choisies par les acteurs impliqués porteront un caractère progressiste. Lorsque le groupe du budget participatif découvre les conditions de vie particulièrement difficiles du quartier, sa première réaction est de soulever la question du manque de sécurité. La démocratie participative permet aux citoyens de devenir crédibles. L'auteur fait la distinction entre démocratie participative et démocratie délibérative. Il affirme que l'offre cognitive est plus importante dans le cadre de la démocratie délibérative, mais qu'en revanche, la démocratie participative mobilise davantage le savoir d'usage des acteurs. Julien Talpin observe également que les instances de la démocratie participative ne parviennent que difficilement à prendre en considération les savoirs citoyens, qui deviennent parfois source de conflit. En effet, les enjeux de pouvoir semblent empêcher que certains citoyens acquièrent davantage de crédibilité au sein du groupe. L'auteur observe en effet que les participants, qu'ils soient techniciens ou habitants, ont tendance à déprécier les citoyens qui accèdent à davantage de compétences techniques au cours du processus et pourraient alors acquérir une crédibilité plus importante au sein du groupe. Enfin, l'auteur rappelle que les dynamiques de politisation ne se produisent pas nécessairement dans le cadre des pratiques de la démocratie participative car les espaces sociaux sont régis par des normes et que seules quelques situations particulières comme un choc moral induisant un sentiment d'injustice ou des crises et des épreuves sensorielles (la peur, la surprise, le dégoût, etc.) peuvent conduire à un phénomène de politisation. Les conclusions du budget participatif ont mené au renforcement des effectifs policiers et à la répression dans une optique sécuritaire. Si une politisation peut avoir lieu dans le cadre de la démocratie participative, celle-ci ne tend donc pas nécessairement vers une vision progressiste. En conclusion, Julien Talpin affirme que la participation civique permet aux citoyens d'acquérir des savoirs et des savoir-faire. Leur crédibilité implique également davantage d'influence sur les processus décisionnels ou sur la politisation du débat. Le statut social et professionnel est donc un élément dont l'importance perdure au sein même des dispositifs de démocratie participative. La politisation des individus est une externalité positive de la participation mais la politisation est rare si les interactions politiques sont absentes de la discussion. La politique n'en est pas moins absente mais s'exprime souvent en coulisse. La repolitisation des questions urbaines par la démocratie participative nécessite l'expression d'une conflictualité sociale, d'un sentiment d'injustice. Or, selon l'auteur, ce fut rarement le cas durant le budget participatif et peu d'exemples en font mention en Europe. On assiste donc à

une dépolitisation des problématiques au sein des dispositifs impliquant des pratiques de démocratie participative car les discussions sont souvent restreintes à des questions d'ordre financier ou technique, et mettent de côté les problématiques sociales. Enfin, Chloé Buire clôt l'ouvrage en proposant une étude de terrain au Cap, en Afrique du Sud, entre 2007 et 2010. Le but de cette étude est de comprendre les « réponses pragmatiques » des citoyens dans un contexte post-*apartheid*, qu'elles prennent la forme du socialisme révolutionnaire ou de la réclamation de contre-pouvoirs institutionnels. Le contexte de l'étude est basé sur deux anciens quartiers de relégation des citoyens d'origine africaine et asiatique pendant l'*apartheid* appelés *townships*. L'étude démontre que les dynamiques héritées de l'*apartheid* sont observables également en termes de résultats électoraux puisque que les descendants d'européens votent majoritairement à l'opposé des citoyens d'origine africaine. La répartition des votes est donc la conséquence d'identités communautaires. L'autrice évoque également le cas brésilien des *favelas* où l'exclusion spatiale et politique produit l'émergence de formes alternatives de citoyenneté. Dans les *townships* également, cette relégation a produit des structures d'autogestion, parfois en lien avec les partis politiques. Au Cap, des lieux de rencontre entre les élus d'une circonscription et leurs électeurs ont émergé suite à l'instauration du suffrage universel en 1994. La ville est divisée en 105 circonscriptions appelées *wards* et des consultations appelées *ward forums* sont organisées par les pouvoirs publics. Elles visent à permettre au conseiller de hiérarchiser les besoins locaux dans une logique de co-gouvernance. Dans les *ward forum*, les citoyens sont appelés à s'exprimer en tant qu'usagers des services publics. Le concept d'« usager-consommateur » est utilisé par l'autrice afin de démontrer que ce rapport des citoyens avec les pouvoirs publics est tout autre puisque la majorité des habitants du *ward 44* sont dans une situation de grande précarité. La plupart ont en effet des dettes et sont menacés d'expulsion. Ils ne correspondent donc pas à l'image de l'« usager consommateur » appelé à s'exprimer en tant que contribuable. L'autrice affirme que cette vision du citoyen en tant qu'usager des services urbain pourrait donc limiter le caractère démocratique des *ward forums* et produire une « invisibilité politique » s'ajoutant à la précarité économique ainsi qu'un sentiment de culpabilité et d'illégitimité au sein des populations qui ne correspondent pas à ce statut de citoyen-consommateur. Enfin, les membres du *ward forum* sont contraints de signer un code de conduite qui interdit les discussions et les conflits politiques. L'expérience du *ward forum* est donc définie par l'auteur comme un exercice formel au sein duquel se diffuse un « savoir d'expertise bureaucratique apolitique ». En conclusion, l'auteure affirme que la précarité et l'auto-organisation propres aux *townships* engendrent un apprentissage citoyen. Cependant, les cadres institutionnels tendent à dépolitiser le débat et ne reconnaissent pas les savoirs politiques des habitants. En réponse, ces derniers adoptent des tactiques pragmatiques comme le boycott et la coopération. Cette citoyenneté insurgée oblige ainsi les dirigeants à rendre des comptes et les empêche de dériver vers l'autoritarisme d'un parti-État.

Cet ouvrage constitue un apport scientifique au regard des enjeux de la participation citoyenne et des pratiques démocratiques dans l'espace urbain. Le concept de « savoirs citoyens » et sa mobilisation dans le cadre des analyses proposées soulèvent des questions intéressantes dans le cadre de l'étude de la démocratie participative. Cet ouvrage permet donc de stimuler la réflexion au sujet des acteurs impliqués dans les pratiques démocratiques et des enjeux de pouvoir qui les traversent. En outre, les processus étudiés dans le cadre des participations citoyennes fournissent une clé de lecture intéressante afin de comprendre les phénomènes de dépolitisation/repolitisation et les facteurs de transformation ou de reproduction sociales.

Pour citer cet article

Référence électronique

Florian Pietron, "Agnès Deboulet et Héloïse Nez (dir.), Savoirs citoyens et démocratie urbaine", Sciences et actions sociales [en ligne], N°14 | année 2021, mis en ligne le date 20 janvier 2021, URL : <http://www.sas-revue.org/n-conception/79-n-14/compte-rendu/178-agnes-deboulet-et-heloise-nez-dir-savoirs-citoyens-et-democratie-urbaine>

Auteur

Florian Pietron

Doctorant en Sociologie

Université Paul Valéry de Montpellier III

pietron.florian@gmail.com

Droits d'auteur

© Sciences et actions sociales

Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction/Any replication is submitted to the authorization of the editors